



2. TRANSPORT & HEBERGEMENT

Le transport est le poste le plus émetteur de gaz à effet de serre (GES). Dans le cas d'un évènement, il peut représenter plus de 60 à 90% de son impact sur l'environnement, d'où la priorité pour tout évènement qui souhaite être plus respectueux de l'environnement.

Dans le choix des hébergements, vous pourrez également opter pour des solutions qui limiteront les impacts sur l'environnement.

◆ Comment faire en pratique ?

1) Favoriser le transport en commun et optimiser la desserte de l'évènement

Sur le Cœur d'Hérault, les **transports collectifs** sont très limités et relèvent de la compétence du Conseil général (Hérault Transport) et des EPCI qui délèguent leur gestion à un partenaire de transport local. Le renforcement ou la création d'une ligne ponctuelle pour votre festival peut être envisagée mais difficile à obtenir.

Si l'on ne peut pas répondre à votre demande, pensez à contacter les transporteurs locaux privés pour la mise en place de navettes et leur proposer un partenariat.

✚ *Anticiper la prise de contact avec les partenaires au minimum 6 mois avant le festival.*

2) Favoriser le covoiturage et les modes « doux »

Le covoiturage permet d'optimiser l'utilisation du nombre de places disponibles d'une voiture.

- Pour le valoriser, il vous suffit de créer un **lien vers le site de covoiturage** de votre choix et créer une page de votre évènement.
- Prévoir sur place un **panneau d'affichage** qui permettra de mettre en relation les personnes pouvant covoiturer pour le trajet du retour.
- Proposer un **parking à vélos surveillé**, délimité par des barrières par exemple.

3) Bien informer et communiquer sur les déplacements

- **Bien informer le public** sur les dispositifs de transport mis en place sur tous les supports du festival (affiches, programmes, espace de vente de billetterie, site internet...).
- **Proposez des tarifs réduits** pour les personnes utilisant des modes de transports plus écologiques (navettes, covoiturage, vélos...) et/ou un parking payant.

4) Proposer des hébergements intégrant des critères environnementaux

Le choix des lieux d'hébergement des bénévoles, partenaires ou artistes peut générer des impacts sur l'environnement. Il est donc nécessaire de prendre en compte un certain nombre de critères afin de limiter ces impacts :

- Choisir des **lieux d'hébergement faciles d'accès ou proches du lieu de la manifestation** pour diminuer les impacts dus au transport.
- Choisir des lieux d'hébergements qui **ont intégré une démarche environnementale**.

◆ Evaluation – Les données à collecter

📌 S'appuyer sur des enquêtes

Le préalable à toute action en faveur d'une diminution des émissions de GES reste une connaissance fine des pratiques. L'enquête vous permettra de connaître la distance parcourue par le public et les modes de transport utilisés.

L'enquête peut être menée sur le site du festival, de manière aléatoire, ou sur internet (avant ou après le festival).

Exemple de questionnaire succinct :

D'où venez-vous ?

Combien de jours êtes-vous présents sur le festival ?

Par quel moyen de transport êtes-vous venu et repartez-vous du festival ?

Si vous êtes venu en voiture, combien étiez-vous dans le véhicule ?

Exemples de données à collecter :

- Fréquentation des navettes
- Nombre de véhicules / nombre de festivaliers
- Nombre de festivaliers utilisant les modes de transports « doux »
- Evaluation des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)
- Nombre de personnes logés dans des hébergements éco-labellisés

◆ Ressources documentaires et contacts utiles

Où trouver des services de covoiturage ?

■ Site de covoiturage en Lodévois & Larzac (mise en fonction juin 2014) :

<http://www.shantidas.fr/>

■ Site dédié au covoiturage dans les départements du Gard et de l'Hérault :

<http://www.aganticovoiture.org/>

■ Site de covoiturage national :

www.covoiturage.fr

Organismes de transport en commun

■ Hérault Transport

Av. du Professeur Viala 34193 Montpellier cedex 5

Tél : 04 34 888 999 / Mail : info@herault-transport.fr

<http://www.herault-transport.fr/>

■ La **DRAILLE**, transports à la demande en Lodévois et Larzac

■ **TAD** (transports à la demande) à Clermont l'Hérault

<http://www.clermont-herault.fr/-Transport-a-la-demande-.html>

Carte des itinéraires cyclables de l'Hérault

Editée par le Conseil général de l'Hérault :
<http://www.herault.fr/files/gcausse/CarteVeloVTT-2014.pdf>

Où trouver des hébergements intégrant des critères environnementaux ?

www.laclefverte.org
www.eco-label.com/french
<http://www.gites-panda.fr/>

Hébergements éco-labellisés en Pays Cœur d'Hérault :

CAMPOTEL MUNICIPAL (label clef verte) DU SALAGOU

Lac du Salagou
34800 Clermont l'Hérault
Tél. : 04 67 96 13 13 / contact@le-salagou.fr
www.le-salagou.fr

Ouvert toute l'année

Gîtes de plain-pied de 25m² tout équipés : 2 couchages sur clic-clac, 1 chambre individuelle avec lits superposés, kitchenette et équipement sanitaire complet.

LE CADRAN SOLAIRE (labels Clef verte / Ecogîte)

Margareta AVERMAETE
Route des Crozes
34800 Cabrières
Tél. : 04 67 88 19 44 / 06 89 72 31 50
info@le-cadran-solaire.fr
www.le-cadran-solaire.fr

Ouvert toute l'année

Cinq chambres, avec salle d'eau privative, de 1 à 4 personnes. Maison écologique, respectueuse de l'architecture locale.

LES COUDAÏSSES (label Ecogîte)

Réservation via la Centrale GITES DE FRANCE HERAULT
MAISON DU TOURISME - AVENUE DES MOULINS
34184 MONTPELLIER CEDEX 4
Téléphone : 04.67.67.71.62
www.gites-de-france-herault.fr
<http://www.coudaissas.com/>

Ouvert toute l'année

Sur une exploitation maraîchère bio, gîte de 75m² tout équipé avec salle de séjour/coin-cuisine, deux chambres, salle de bain. Capacité : 5 personnes.

Afin d'améliorer et de faire évoluer cette fiche, toute suggestion ou demande d'ajout est bienvenue.

Pour toute information complémentaire

Pays Cœur d'Hérault
Mission Développement culturel
Magali LEON-PHILIP & Valérie AFFRE
04 67 44 44 46
culture@coeur-herault.fr
www.coeur-herault.fr/culture-et-patrimoine